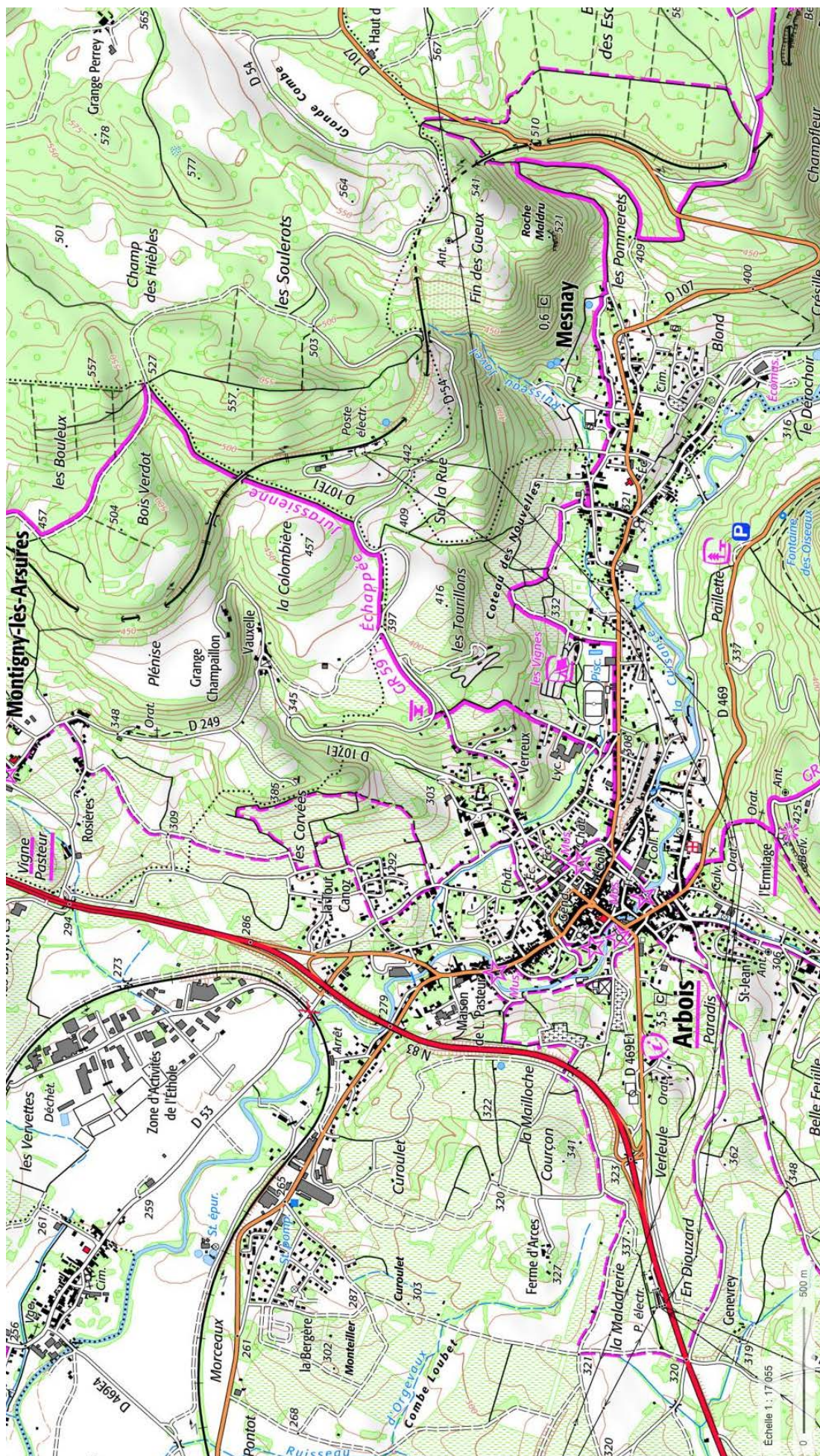


OPTION GEOGRAPHIE

Commentaire de documents:

LE RENOUVEAU DES ESPACES RURAUX EN FRANCE**Liste des documents :****Document 1 : Extraits de carte topographique 2017 et 1950 d'Arbois (Jura).****Document 1a : Extrait de carte topographique IGN (date : 2017), Arbois, (Jura).****Document 1b : Extrait de carte topographique IGN ancienne (date : 1950), Arbois (Jura).**Source : Géoportail, www.geoportail.gouv.fr**Document 2 : Les espaces périurbains, entre ville et campagne.** Source : DATAR, *Territoires 2040*, 2012.**Document 3 : Extraits de Perec Georges, 1974, *Espèces d'espaces*, Editions Galilée, pp. 135 à 138.****Document 4 : « La démarche Opération Grand Site à Sixt-fer-à-cheval ».** Source : *Bulletin d'information de Sixt-Fer-à-Cheval*, janvier 2016, pp.6-7.**Document 5 : En-tête du dépliant 2015 présentant les actions du programme LEADER dans le GAL (groupement d'action locale) « Volcans d'Auvergne et Territoires associés ».** Source : <http://www.parcdesvolcans.fr/Documents>**Document 6 : Le festival des Vieilles Charrues à Carhaix-Plouguer (Finistère, 18-21 juillet 2019).** Source : Site internet des Vieilles Charrues, <https://www.vieillescharrues.asso.fr>**Document 7 : La Maison des services au public de Jonchery-sur-Vesle (ouverte depuis le 20 décembre 2018).** Sources : Site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims, <https://www.grandreims.fr/actualites/une-maison-de-services-au-public-a-jonchery-sur-vesle-11840.html> ; Site internet de l'association Familles Rurales https://www.famillesrurales.org/jonchery_sur_vesle/Contenu.php?article=48&arbo=45**Document 8 : Photo d'un touriste blogueur prise le 28 septembre 2012 au marché Saint-Paul de la Réunion.** Source : <http://fabychrisreunion.blogspot.com/2012/10/vendredi-28-septembre.html>**Document 9 : Saint-Jean-de-Liversay et la fréquentation des résidences secondaires dans le pays d'Aunis (Charente-Maritime).** Sources : Bontet (C.), Blondy (C.), Donnat (S.), Plumejeaud (C.), Vacher (L.), Vye (D.), *Propriétaires et usages des résidences secondaires en Charente-Maritime*, rapport de synthèse, Etude menée de 2012 à 2015 par l'Université de La Rochelle, Charente-Maritime Tourisme, et les CCI de La Rochelle et Rochefort/ **Photographie aérienne de Saint-Jean-de-Liversay** : <https://www.survoldefrance.fr>*L'ensemble des liens internet a été consulté en septembre 2019.*

Document 1a : Extrait de carte topographique IGN (date : 2017), Arbois (Jura), avec légende page suivante.



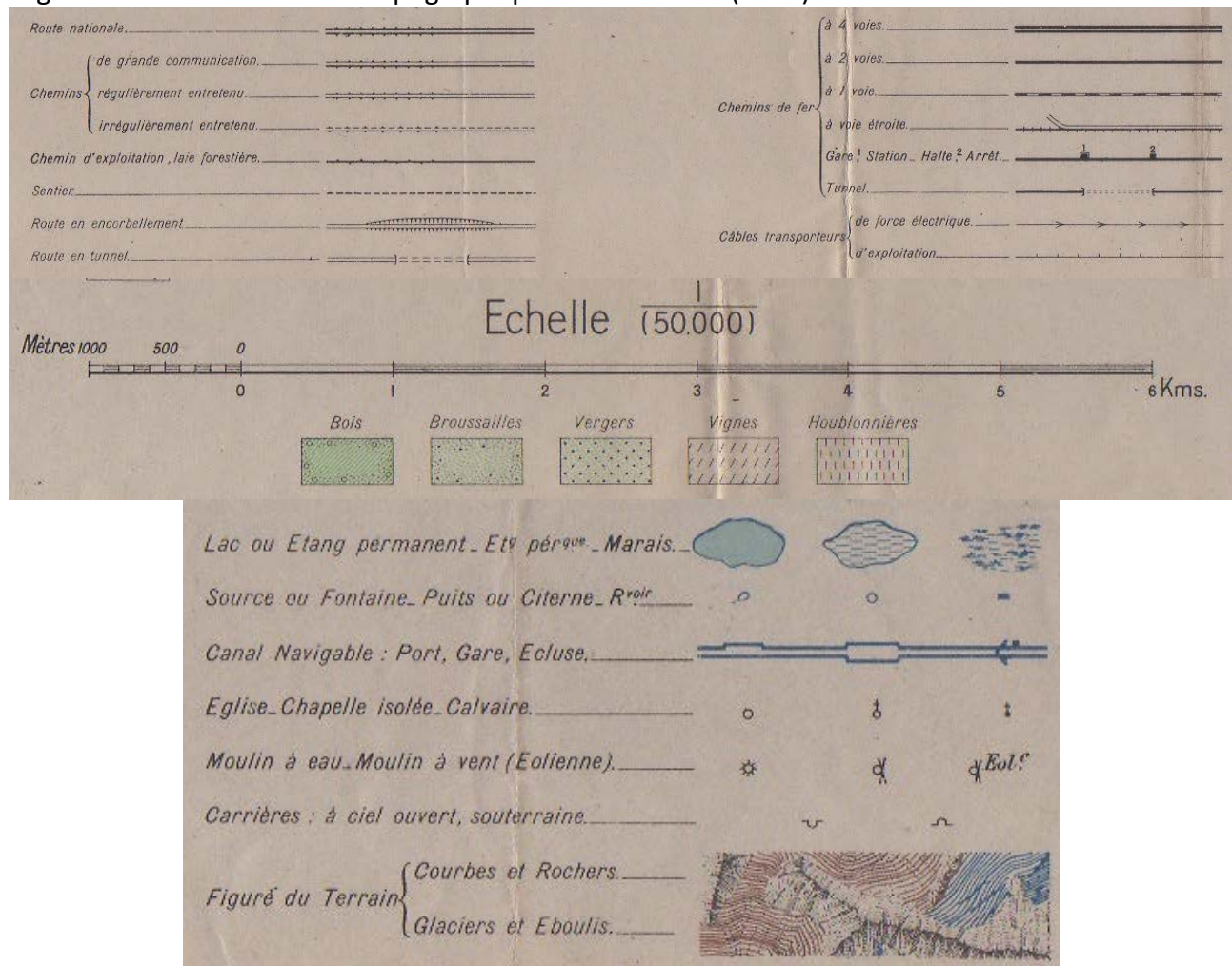
Légende de l'extrait de carte topographique IGN (date 2017) :

Autoroute : péages, aires de services, de repos			
Route à deux chaussées séparées		principale régionale locale ou non classée	
Route de bonne viabilité			
Route de moyenne viabilité			
Route étroite régulièrement entretenue			
Route irrégulièrement entretenue. Chemin d'exploitation. Sentier			
Tunnel routier. Dalle de protection. Passage à niveau			
Route en remblai, en déblai. Route en construction			
Levee de terre. Clôture. Haie, rangées d'arbres			
Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée			
Gare ou point d'arrêt ouverts au trafic voyageurs. Voie étroite			
Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphérique. Remontée mécanique			
Population en milliers d'habitants. Limite d'État, borne frontière		10,9 0,3 0,15	
Limite et chef-lieu de département, d'arrondissement		PF SP	
Limite et chef-lieu de canton, de commune		CT C	
Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir			
Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel			
Édifice religieux : chrétien, synagogue, mosquée. Calvaire. Monument. Cimetière			
Construction technique. Silo. Réservoir d'hydrocarbure. Éolienne			
Point géodésique du Réseau de Base Français. Point de vue. Fort. Casemate			
Mairie, hôtel de ville. Bâtiment ordinaire.			
Bâtiment agricole, industriel ou commercial. Serre. Établissement hospitalier			
Terrain de sport. Tennis			
Tour isolée. Excavation souterraine. Habitation troglodytique. Ruines			
Pont. Passerelle. Gué. Bac : autos, piétons			
Source, fontaine. Citerne, lavoir, bassin. Château d'eau. Réservoir			
Cascade. Barrage			
Cours d'eau temporaire. Phare. Feu. Balise			
Canal. Écluse		7,50 m et plus moins de 7,50 m	
Courbes de niveau, équidistance 20m. Dépression. Talus			
Bloc rocheux isolé. Arbre remarquable			
Bois			
Forêt fermée de conifères			
Forêt fermée de feuillus			
Forêt fermée mixte			
Forêt ouverte			
Lande ligneuse			
Peupleraie			
Verger			
Vigne			

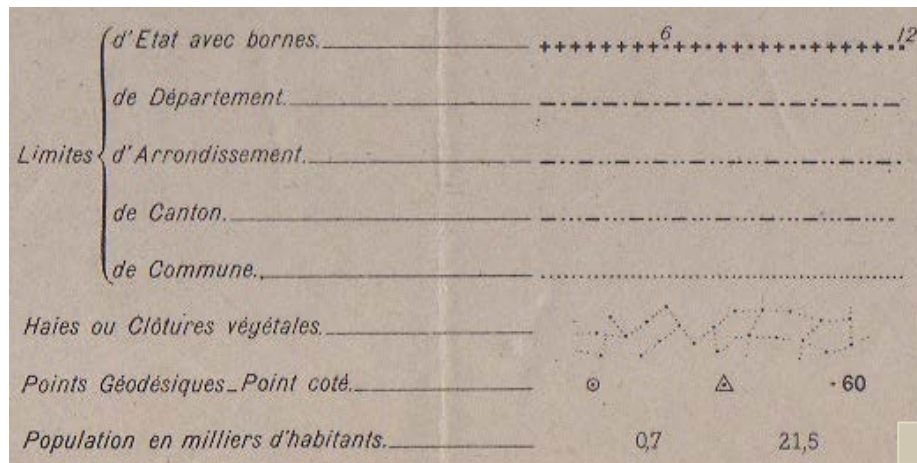
Itinéraire balisé (GR, autre sentier)		GR autre sentier
Passage délicat. Piste équestre		
Itinéraire de ski de randonnée ou de raid		
Remontée mécanique en service en été		Téléphérique du Pic
Limite de zone réglementée		
Refuge ou gîte d'étape gardé, non gardé. Abri		
Camping. Centre équestre. Site d'escalade équipé		
Aire de détente. Golf. Aire de départ de vol libre		
Centre de ski de fond. Port de plaisance. Sports nautiques		
Canoë-kayak (point de mise à l'eau). Baignade		
Station classée		LYON
Ville d'art. Station thermique, verte, de sports d'hiver, balnéaire		Gorges de la Nesque
Agglomération touristique, centre d'activité, site ou détail remarquable		
Édifice remarquable. Curiosité. Information touristique		
Voie interdite aux véhicules à moteur. Aire de stationnement		

This is a detailed topographic map of the Arbois region in France. The map features contour lines indicating elevation, with peaks reaching up to 555 meters. The town of Arbois is prominently shown in the center, with its streets and buildings clearly marked. To the left, the Doubs river flows through the landscape. Surrounding the town are several smaller settlements and hamlets, including Vauxelle, le Fauveillon, and Verreux. The map also shows various roads, both paved and unpaved, and a network of railways. A red line is drawn across the map, and a red dot is marked near the town of Arbois. The map includes a scale bar at the bottom right, indicating a distance of 500 meters. The overall terrain is hilly and forested, with some areas of open land.

Légende de l'extrait de carte topographique IGN ancienne (1950) :



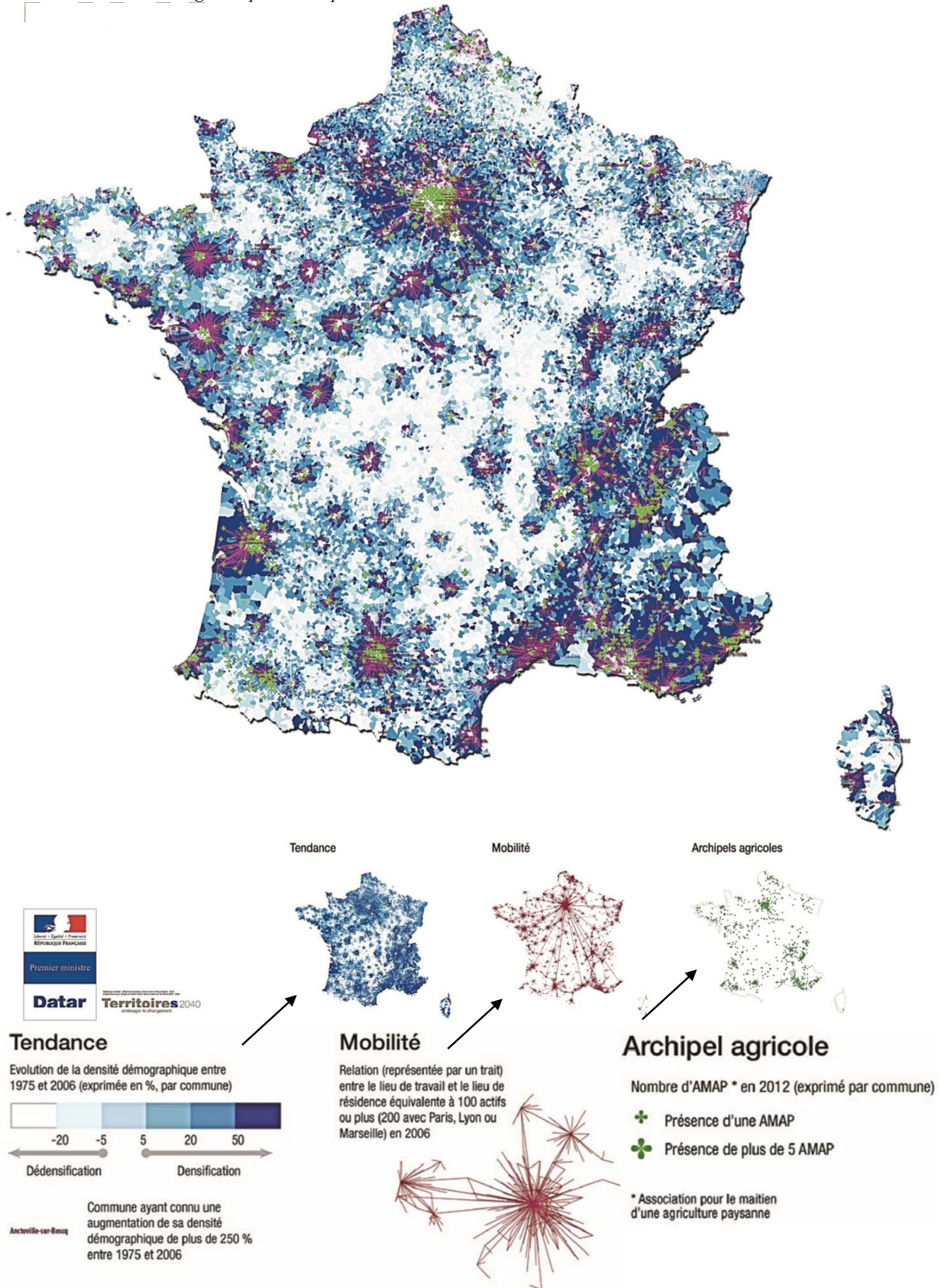
L'équidistance des courbes est de 10 m



Source documents 1a et 1b : Géoportail, www.geoportail.gouv.fr

Document 2 : Les espaces périurbains, entre ville et campagne. Source : DATAR, *Territoires 2040*, 2012.

Les mentions illisibles ne gênent pas la compréhension du document.



Document 3 : Extraits de Perec Georges, 1974, *Espèces d'espaces*, Editions Galilée, pp. 135 à 138.

Je n'ai pas grand-chose à dire à propos de la campagne : la campagne n'existe pas, c'est une illusion.

Pour la majorité de mes semblables, la campagne est un espace d'agrément qui entoure leur résidence secondaire, qui borde une portion des autoroutes qu'ils empruntent le vendredi soir quand ils s'y rendent, et dont, le dimanche après-midi, s'ils ont quelque courage, ils parcourront quelques mètres avant de regagner la ville où, pendant le reste de la semaine, ils se feront les chantres du retour à la nature. [...]

La campagne est un pays étranger. Cela ne devrait pas être, mais pourtant il en est ainsi ; cela aurait pu aussi ne pas être, mais il en a été ainsi et il en sera ainsi désormais : il est bien trop tard pour y changer quoi que ce soit.

Je suis un homme des villes : je suis né, j'ai grandi, et j'ai vécu dans des villes. Mes habitudes, mes rythmes et mon vocabulaire sont des habitudes, des rythmes et un vocabulaire d'homme des villes. La ville m'appartient. [...]

Il m'est arrivé de lire dans des livres que les campagnes étaient peuplées de paysans, que les paysans se levaient et se couchaient en même temps que le soleil, et que leur travail consistait, entre autres, à chauler, à marner, à assoler, à dessoler, à faluner, à herser, à houer, à sarcler, à biner ou à dépiquer. Les opérations que ces verbes recouvrent sont pour moi plus exotiques que celles qui président, par exemple, à la remise en état d'une chaudière mixte de chauffage central, domaine dans lequel je ne suis pourtant absolument pas versé.

Il y a, bien sûr, les grands champs jaunes sillonnés de machines étincelantes, les bocages, les prairies plantées de luzerne et les vignes à perte de vue. Mais je ne sais rien de ces espaces, ils sont pour moi impraticables. Les seules choses que je puisse connaître, ce sont les petits sachets de Vilmorin ou Truffaut, les fermes aménagées où le joug des bœufs est devenu suspension, où les mesures à grains sont devenues corbeilles à papier (j'en ai une, à laquelle je tiens beaucoup), les articles apitoyés sur l'élevage des petits veaux et la nostalgie des cerises mangées dans l'arbre.

Document 4 : « La démarche Opération Grand Site à Sixt-fer-à-cheval ». Source : *Bulletin d'information de Sixt-Fer-à-Cheval*, janvier 2016, pp.6-7.

Membre actif du Réseau des Grands Sites de France, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval travaille chaque jour à la mise en valeur de son territoire et de ses sites majeurs avec comme objectif principal la préservation de « l'esprit des lieux ». Ceci afin que les visiteurs d'aujourd'hui et de demain puissent vivre à leur tour une réelle « expérience du lieu ».

Suite à ce bel été passé, la fréquentation en montagne et plus particulièrement à Sixt-Fer-à-Cheval a été importante bien que lissée sur l'ensemble des journées. Par exemple le 11 août dernier, près de 800 véhicules ont été comptabilisés sur la journée au Parking du Fer-à-Cheval, ce qui représente près de 3 200 visiteurs sur le site : autant de visiteurs qui nécessitent d'être accueillis et gérés, au milieu d'un espace naturel remarquable, sensible, et largement contraint par les risques naturels*.



Près de 250 000 visiteurs fréquentent notre territoire pendant la saison estivale pour ses paysages d'exception et son caractère traditionnel et préservé. Ceux-ci contemplatifs et/ou randonneurs, ont la particularité de venir « à la journée » et ne font donc que transiter par le village. Le défi est donc de gérer cette fréquentation, le nombre important de véhicules qu'elle génère et les flux qu'elle représente, tout en apportant une valeur ajoutée au simple aspect naturel. A ce titre, la commune s'est engagée dans une démarche dite « Opération Grand Site » (OGS) depuis les années 2000 afin de pouvoir prétendre à l'obtention du label Grand Site de France. Cette démarche permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur du territoire.[...] Il s'agit notamment de mieux gérer les paysages dans une logique de développement durable et raisonné, compatible avec la vocation touristique du territoire et compatible avec sa double saisonnalité.[...] L'OGS poursuit trois objectifs : restaurer la qualité des sites, dégradée par une forte fréquentation ; améliorer l'accueil et la qualité de la visite (tant en infrastructure qu'en animation) ; favoriser une démarche de développement local et de gestion durable de l'ensemble des secteurs touristiques. Afin de porter ces projets, le Syndicat Mixte du grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval regroupant notre commune et le conseil départemental de Haute-Savoie a été créé en 2013. [C'est] un syndicat d'études. Il est donc chargé d'initier les programmes d'investissements ainsi que les projets et de définir les plans de financements correspondants. [...] Une réflexion est engagée autour de l'amélioration et de la diversification de l'accès piéton au Fer à Cheval avec la création de sentiers thématiques. Les sentiers existants seront équipés d'une signalétique spécifique destinée à améliorer la lisibilité et la compréhension du territoire, de la géographie des lieux, des activités traditionnelles ou encore la découverte des activités touristiques accessibles sur le site. [...] Nous nous attelons chaque jour à mettre en valeur ce territoire pour maintenir un bon équilibre entre sa vocation touristique et son aspect traditionnel cher à la population locale. Enfin, l'un des objectifs d'une démarche OGS est de favoriser le développement socio-économique local. Bien que cette opération vise à la concrétisation d'un label valorisant ses sites naturels remarquables et sa « haute valeur paysagère », il est important de souligner que cette démarche n'est pas une fin en soi. Seule, la valorisation touristique des sites naturels de Sixt-Fer-à-Cheval ne permettra pas à la commune de retrouver un point d'équilibre économique. C'est pourquoi aujourd'hui, il est nécessaire de créer davantage de lits et d'activités économiques et commerciales pour pérenniser la vie locale [...].

*informations complémentaires : En juillet 2007, une lave torrentielle descendue dans la vallée avait détruit en partie la route menant au site, obstrué les ponts et menacé le camping municipal. Les touristes et résidents à proximité du site avaient dû être évacués, pour certains en hélicoptère. Le site avait été rendu inaccessible plusieurs mois afin de sécuriser l'accès. De nouveaux travaux ont été engagés depuis mars 2019 pour réguler les crues torrentielles et limiter les risques.